

À propos des mots en *-ing* d'origine anglaise issus du dictionnaire le *Petit Robert*



Radka Mudrochová (Plzeň)

RÉSUMÉ

L'objectif de cette étude est d'analyser les mots qui se terminent par le suffixe *-ing*. Une présentation générale du phénomène en question et sa définition sont suivies par une analyse d'un corpus formé par des lexèmes approuvés dans le dictionnaire français de langue générale le *Petit Robert* (version publiée en 2016). L'analyse porte sur des questions concernant la morphologie, l'orthographe, l'introduction des lexèmes dans le dictionnaire, la prononciation. L'article aborde également la problématique des faux anglicismes, des équivalents et des recommandations officielles des auteurs du dictionnaire.

MOTS CLÉS

suffixe *-ing*, anglicisme, *Petit Robert*, faux anglicisme, emprunt

ABSTRACT

The article addresses the question of words ending in *-ing* whose frequency in the French language gradually increased in the 20th century, attracting the attention of several linguists. However, no study has been done of the words in *-ing* as part of a metalinguistic corpus, the dictionary *Le Petit Robert*. A general presentation of the phenomenon from the theoretical point of view and a definition of the analysed phenomenon are followed by an analysis of the word corpus created with reference to lexemes approved in the general French language dictionary *Le Petit Robert* (version 2016). The analysis concerns the problems of morphology, orthography, and introduction of the lexemes into the dictionary in question. Other issues examined include the problems of the *-ing* ending pronunciation, equivalents, false Anglicisms and official recommendations from the dictionary authors for replacement of certain words.

KEYWORDS

suffix *-ing*, Anglicism, *Petit Robert*, false Anglicism, loanword

1. INTRODUCTION

Au cours de ces dernières années, nous remarquons une forte présence des mots qui se terminent par le suffixe *-ing*¹, originellement empruntés à l'anglais, mais aujourd'hui traités par certains linguistes comme un suffixe du français que les Français ont adopté. (Spence, 1991, 189).

En anglais, le suffixe *-ing* s'emploie « *très fréquemment pour faire un substantif d'un verbe ; ou ce qui revient au même, le participe présent s'emploie substantivement* » (Robert-

1 L'origine de cette terminaison en anglais n'est pas certaine, selon la Société d'archéologie (1869–1872, 411) « *il est probable que ce n'est qu'une transcription particulière de la nasalisation and, ang.* »



son, 1857, 80). Nymansson (1996, 68) met l'accent sur la distinction du suffixe *-ing* et de la terminaison *-ing* : « la terminaison *-ing* du participe présent est à distinguer du suffixe *-ing* servant à former des noms. Celui-ci a son origine dans l'ancien anglais *-ung/-ing* qui a évolué indépendamment de la forme *-ing* du participe présent [...] ». Cependant, *Oxford English Dictionary* [en ligne] distingue quatre suffixes *-ing* différents ; les deux premiers déjà cités, le suivant qui sert à former des noms masculins dans le sens « appartenir à » et le dernier utilisé pour la formation des adverbes, lequel n'est plus productif en anglais contemporain.

En ce qui concerne le suffixe *-ing* en français, il exprime « une action, son résultat ou le lieu où se déroule cette action » (Dubois, 1962, 14) et sert surtout à nominaliser des verbes. Alors que la fonction de *-ing* français est presque toujours nominale, en anglais, le mot incorporant le suffixe *-ing* peut être participial, adjectival, du gérondif ou un nom concret. (cf. Picone, 1996, 356). Néanmoins, l'emploi du suffixe s'est étendu au-delà du nominal déverbal pour être utilisé dans les dérivations nom > nom (*food* > *fooding*). Tournier (1998, 575) souligne que le suffixe *-ing* peut également avoir la fonction de participe présent, cependant, ces exemples sont plutôt rares (*rose shocking* < *shocking pink*) comme l'explique J. C. Lewis (2003, 52).

Paul Bogaards (2008, 46-47) affirme que ce nouveau suffixe donne lieu à deux observations : premièrement, le *-ing* se fixe sur une racine d'origine anglaise avec un seul contre-exemple étant, selon Bogaards, *couponning* ; deuxièmement, ces mots formés à l'aide de suffixe *-ing* sont empruntés à l'anglais, soit sous la forme et le sens d'origine, soit avec une altération de la forme ou du sens faisant de *-ing* « un pseudo-suffixe ». Ainsi, le français a donné naissance à un nouveau sens des mots anglais existants, voici des exemples cités par Hagège (1987, 32) *dancing* (en anglais, le fait de danser, en français, le lieu où l'on danse), *pressing* (en anglais, il s'agit d'une opération technique, tandis qu'en français, on parle de la boutique dans laquelle elle s'effectue).

Les emprunts en *-ing* se sont, dans la plupart des cas, intégrés au système du français donnant des champs lexicaux tels que *kidnapping/kidnappage*, *doping/doper*, « dans la mesure où la base n'était pas trop étrangère au système morphologique français » (Dubois, 1962, 73).

Même si son utilisation est de plus en plus fréquente dans les dernières décennies, l'existence du suffixe *-ing* en français est connu depuis des siècles, d'abord uniquement dans le domaine de la monnaie (XVI^e siècle), ensuite avec d'autres attestations provenant du XVIII^e siècle (Walter, 2000). Parmi les premiers mots attestés se classent *drawing-room* (1725) et *meeting* (1764) (Walter, 1983, 18). Il faut également noter que l'apparition de cette terminaison anglaise (avec une adaptation orthographique) dans la langue française remonte à plusieurs siècles auparavant. À ce propos Höfler (1982) mentionne le mot anglais *bowling green* devenu en français *poulingrin* (1663) et plus tard *boulingrin* (1680) dont les datations remontent au XVII^e siècle. Or, les datations et les exemples présentés par Mackenzie (1939) sont encore plus lointains : *hopping*, *hobbing* > *aubin* (fr.) (1478). Néanmoins, en consultant ce lexème dans le *Petit Robert* 2016 (PR), les données ne renvoyaient pas à la même étymologie. De plus, le *Trésor de la langue française* (TLF, atilf.atilf.fr) ajoute que « l'hypothèse d'un emprunt à l'anglais n'est pas recevable ». Un autre exemple cité par Mackenzie trouve une note positive dans le TLF, mais il n'est toujours pas présent dans le PR : *farthing* > *fardin* (fr.) (1558).



Un vocable classé parmi les plus anciens et cité par les deux dictionnaires est celui de *shilling* > *chelin* (fr.) (1558). On le retrouve également dans notre corpus qui a été créé suite à une recherche dans le dictionnaire le *Petit Robert 2016* (PR).

L'objectif principal de cette recherche², ainsi que de cet article, était d'élaborer un corpus de mots issus du PR qui se terminent par le suffixe *-ing* ayant une liaison à l'anglais (il s'agit des emprunts à l'anglais, des faux anglicismes ou des mots dont la formation a été inspirée par l'anglais) pour ensuite les commenter et se prononcer sur leur caractéristique, leur nature et leurs points communs. Nous avons exclu de ce corpus les onomatopées tels que *dring*, *ding*, *bing* et des mots qui ne sont pas formés par le suffixe *-ing* proprement dit (*king*, *swing*, *bling-bling*, *string*), des mots d'origine latine (*poing*, *coing*, *seing*, *oing*, etc.) et des mots d'origine scandinave ou germanique (*lemming*, *stakning*, *riesling*). En revanche, nous avons gardé les mots formés suite au suffixe *-ling*, car ce dernier est construit par l'adaptation du suffixe *-ing* (*Oxford English Dictionary [en ligne]*) et des éponymes *browning*, *darjeeling* (leur étymologie renvoie à l'anglais) Après ce tri, nous avons obtenu 122 entrées qui feront l'objet d'une analyse plus détaillée, appuyée par les données de notre dictionnaire arbitraire, donc le *Petit Robert*.

2. DATATION DES LEXÈMES EN *-ING* ISSUS DU PR

Tout d'abord, nous avons classé les mots en *-ing* par la date de leur attestation. Les résultats de ce classement sont présentés dans le tableau n° 1.

Siècle	Nombre d'entrées
XVII ^e	3
XVIII ^e	4
XIX ^e	14
Première moitié du XX ^e	39
Milieu XX ^e	3
Seconde moitié du XX ^e	54
XXI ^e	1

TABLEAU 1. La datation des mots en *-ing* dans le PR

D'après le tableau, nous pouvons confirmer que « le nombre des emprunts en *-ing* est en progression constante » (*Trésor de la langue française, -ing*). La majorité provient du XX^e

2 Déjà en 1939, c'est Mackenzie qui s'intéresse aux mots en *-ing* (*Les relations de l'Angleterre et de la France d'après le vocabulaire*), ensuite en 1943, Robert Frey publie une recherche consacrée aux anglicismes en français contemporain (*Das englische Lehngut im modernsten Französisch*) avec 9 exemples en *-ing*. En 1968, Söll en ramasse 138 et Spence travaille en 1991 avec un corpus de 450 mots. Le dernier travail consacré au suffixe *-ing*, à notre savoir, est celui de Picone (1996).



siècle (95 unités). Les premiers lexèmes attestés dans le PR sont : *shilling* (1656, abordé déjà dans l'introduction), *sterling* (1656, étant un mot anglais d'origine germanique, connu dans le français ancien sous formes de : *esterlin*, *sterlin*³), *pudding* (1678) avec une variante française de *pouding*. En revanche, le mot le plus récent, *e-learning*, est daté de 2000.

Dans notre corpus, il y a également cinq mots sans date, chaque fois présentés en bas d'une entrée subordonnée, ici notée entre guillemets avec la date de cette dernière : *grasping-reflex* (en remarque « *on emploie aussi l'anglic.* » dans le mot *agrippe*, 1929) ; *e-mailing* (1970, caché sous *mailing*) ; *antidoping* (1960, *antidopage*) ; *coupon(n)ing* (1972, *couponnage*) ; *lobbying* (1952, *lobby*). Nous trouvons aussi trois vocables sans datation précise, avec une simple note : milieu XX^e : *après-shampoing* ; *révolving/revolving* ; *stripping*.

Grâce aux recherches menées par Camille Martinez⁴, nous avons pu découvrir la date d'entrée de certains mots dans le PR. Le corpus de Martinez contient les éditions entre 1998 et 2016 pendant lesquelles 19 mots en *-ing* sont entrés dans le PR. Leur liste complète se trouve dans le tableau n° 2.

Date	Lexème
1998	<i>Canyoning</i>
2001	<i>Géomarketing</i>
2002	<i>teasing, coaching, tuning, strapping</i>
2003	<i>Piercing</i>
2007	<i>making of, darjeeling, rétroplanning, morphing, outing, coming out</i>
2008	<i>kickboxing, zoning</i>
2012	<i>streaming, scrapbooking, e-learning</i>
2013	<i>e-mailing</i>

TABLEAU 2. La date d'entrée de mots dans le PR (1998-2016)

Les années les plus productives au niveau de l'entrée des lexèmes en *-ing* dans notre dictionnaire de référence sont 2002 avec 4 nouvelles entrées et 2007 avec 6 données. En comparant la date d'attestation avec celle de l'entrée dans le PR que nous avons à notre disposition pour les 18 dernières années, nous pouvons constater qu'entre les deux dates il n'y a en aucun cas plus de 20 ans de différence. Nous remarquons cette précise marge de 20 ans dans la dation du lexème *making of* (étym. 1987, PR 2007). Au contraire, la différence temporelle la plus faible égale à 6 ans pour *géomarketing* (étym. 1995, PR 2001) et à 7 ans pour *strapping* (étym. 1995, PR 2002).

³ Picone (1996, 344) cite également *sterline* avec *-e* à la fin.

⁴ *Mots nouveaux des dictionnaires*, <http://orthogrenoble.net/mots-nouveaux-dictionnaires/>), consulté le 29/05/2016.

3. REMARQUES D'ORDRES MORPHOLOGIQUE, PHONÉTIQUE, ORTHOGRAPHIQUE ET SÉMANTIQUE

3.1. PARTIES DU DISCOURS, GENRE ET NOMBRE DES NOMS EN -ING

En ce qui concerne les parties du discours, 5 adjectifs figurent dans notre corpus : *sterling*, *antidumping*, *antidoping*, *révolving/revolving*, *shocking* ; et un mot qui peut être employé en tant qu'adjectif ou en tant que nom (*après-shampo(o)ing*). Dans les autres cas, il s'agit des noms utilisés en majorité presque absolue au masculin du singulier, car si « *la langue donneuse ignore le genre, l'emprunt tend normalement à en prendre un* », et d'habitude c'est le suffixe ou la finale qui décident du classement (Deroy, 1956, 257).

Nous avons repéré deux mots, à l'exception des 116 cas du masculin singulier, qui ne suivaient pas cette tendance et acceptent les deux genres, masculin et féminin : *holding* au singulier et *leggings/leggings* au pluriel. Si ce n'est pas la forme, c'est alors le sens qui détermine le genre du mot emprunté (cf. Deroy, 1956, 259) et la dénomination étrangère se lie au synonyme ou au sens existants dans la langue emprunteuse. En effet, *holding*, l'abréviation de *holding company*, renvoie à la *société* (n. f.) et *leggings/leggings* au synonyme *jambières* (n.f. pl.) *de cuir* ou *de toile*, cité par le PR.

3.2. PRONONCIATION

Quant à la phonologie des emprunts, même s'ils sont adoptés avec tout leur contenu sémantique, leur orthographe et même leur prononciation subissent « *une modification phonétique* » (Guilbert, 1959, 290). Selon Walter (2002) les substantifs formés par *-ing* suscitent un fort intérêt au niveau de la phonologie. Walter explique qu'au milieu du XX^e siècle et plus intensivement vers la fin des années 1980, la tendance à prononcer *-ing* comme [ɛ̃] baisse et c'est la prononciation de « *la voyelle orale [i] suivie d'une consonne nasale* » qui est préférée. Cette consonne s'approche « *de plus en plus de la réalisation vélaire [ɲ] de la langue d'origine* ». Suite aux contacts plus intensifs avec le milieu anglophone, la prononciation française imite celle de l'anglais. À ce propos, Picone (1996, 346) souligne la représentation des emprunts en *-ing* comme moteur ayant causé l'adoption de la nasale vélaire [ɲ] dans le système français.

En consultant notre corpus de travail, nous confirmons les propos de Henriette Walter que la prononciation de *-ing* comme [ɛ̃] est en recul, car elle n'est présente que dans deux cas : celui de *shampo(o)ing* [ʃãpwɛ̃]⁵ et celui de *pouding*⁶ [pudɛ̃]. Néanmoins, la forme anglaise *pudding*, attestée également dans le PR, garde la production vélaire [pudɪŋ].

Étant donné que le dictionnaire ne révèle pas d'autres précisions concernant la phonétique, nous ne sommes pas susceptibles de commenter plus en détail ce domaine particulier. Cependant, nous recommandons à ce sujet les travaux de Walter (notamment 1982, 1983, 2002).

5 Pour savoir plus sur la problématique du mot *shampooing*, nous recommandons de consulter l'étude de Ludwig Söll publiée en 1968.

6 Walter (2002) emploie la forme *poudingue* avec la prononciation [pudɛ̃].



3.3. ORTHOGRAPHE

Pour ce qui est de l'orthographe, certains mots de notre corpus peuvent être écrits de deux façons⁷ (avec une adaptation à l'orthographe française ou sans doublure de consonnes⁸) : *revolving/révolving* ; *pudding/pouding*⁹ ; *shopping/shoping* ; *après-shampo(o)ing* ; *shampo(o)ing* ; *travel(l)ing* ; *babysitting/baby-sitting* ; *leggings/leggins* ; *coupon(n)ing*.

Par curiosité, nous avons recherché ces mots avec double écriture dans des archives de presse (*Libération*, *20 minutes*) pour savoir quelle orthographe est privilégiée et quelle est sa diffusion. Les résultats sont présentés dans le tableau n° 3.

Mots	Libération.fr	20minutes.fr	Mots	Libération.fr	20minutes.fr
Babysitting	119	97	Révolving	155 ¹⁰	1
Baby-sitting	14	845	Revolving	155	126
Couponing	9	2	Shampooing	168	114
Couponning	2	0	Shampoing	307	178
Leggings	80	52	Shopping	992	699 000
Leggins	11	2	Shoping	2	5
Pudding	183	149	Traveling	17	22
Pouding	8	0	Travelling	788	120

TABLEAU 3. La diffusion des mots en -ing avec double orthographe

En observant le tableau, nous pouvons constater que dans chaque paire de mots, il y a une écriture qui est favorisée, excepté : *baby(-)sitting*. Tandis que *Libération* privilégie l'écriture de *babysitting*, *20 minutes* comporte plus souvent le mot avec un trait d'union. Dans les autres cas, c'est plutôt l'écriture originale (celle de l'anglais) qui prédomine : *shopping*, *leggings*, *pudding*, *travelling*, *couponing*, *revolving* avec une exception de *shampoing*.

Dans notre corpus, nous retrouvons également des formes raccourcies des mots en -ing, les unes comportent une ellipse du mot d'origine en gardant la terminaison

7 La variation de l'orthographe française ressort de la pratique langagière. Il est à noter que cette dernière change considérablement dans l'espace virtuel et les deux graphies peuvent coexister dans le même texte (cf. Lazar : 2012, 27). Au-delà, il serait intéressant d'étudier l'orthographe de ces mots lexicalisés dans un corpus moins standardisé, par exemple électronique, qui pourrait faire ressortir des conclusions surprenantes, car comme le remarque Lazar (2014, 146), c'est surtout la synchronicité de communication qui privilégie le choix des graphies non-standard.

8 Nous avons également repéré un mot (*caravanning*, 1935) qui existait (et existe en anglais) avec une double consonne (*caravanning*, 1932), mais aujourd'hui l'emploi d'une seule est attesté dans le PR.

9 Il est curieux que dans le mot *plum-pudding* une seule écriture soit mentionnée.

10 Le moteur de recherche des archives *Libération* ne fait pas de distinction au niveau des accents, c'est la raison pour laquelle nous avons mis ses résultats en gras et en italique.

en *-ing* : *living/living-room* ; *dressing-room/dressing*, les autres ne la gardent pas, soit en étant coupées après le premier élément du mot composé : *plum* < *plum-pudding*, soit en étant tronquées (par apocope) : *smok* < *smoking* (ce dernier déjà abrégé du *smoking-jacket*), *tram* < *tramping* ; *trek* < *trekking*.



3.4. SÉMANTIQUE

Comme nous l'avons mentionné dans l'introduction, le suffixe *-ing* exprime une action, son résultat ou il désigne le lieu de déroulement de cette action. Nous avons notamment relevé que les emprunts peuvent être intégrés tels qu'ils existent dans la langue empruntée, ou ils subissent des changements de forme et/ou de sens. Pour ce qui est des emprunts en *-ing*, leur intégration dans la langue emprunteuse peut causer une extension du sens, autrement dit une extension sémantique. Spence (1989) en distingue deux sortes :

1. Activité/action > le lieu où se déroule cette action (*dancing, camping, skating*)
2. Activité/action > l'objet lié à cette action (*jogging, shampooing*)

Dancing n'est en français employé que dans le sens d'un lieu, tandis que *camping* peut désigner selon le PR a) « *activité touristique qui consiste à vivre en plein air, sous la tente, et à voyager avec le matériel nécessaire* » ; b) « *terrain aménagé pour camper* », donc dans le deuxième cas, il s'agit d'un transfert métonymique, *idem* pour *skating*.

On retrouve le même phénomène dans le modèle : activité > objet. *Jogging* est a) une course à pied, mais également b) un survêtement ; *shampooing* : a) « *lavage des cheveux et du cuir chevelu au moyen d'un produit approprié* » ; b) « *produit pour ce lavage* », par extension, « *produit moussant pour laver les sols, les tapis* »).

4. RENVOI DES ENTRÉES À L'ANGLAIS ET QUESTION DE (VRAIS) FAUX ANGLICISMES

Pour ce qui est de l'étymologie des mots et de leur renvoi à la langue anglaise, nous avons repéré 9 mots qui ne font aucune référence à l'anglais : *antidumping, antidoping, après-shampooing, camping-gaz, canyoning, géomarketing, rétroplanning, browning, antifading*.

Ce fait est causé par plusieurs facteurs. Premièrement, il y a des mots formés par un préfixe d'origine latine (rétro-, après-) ou grecque (géo, anti-) et un lexème renvoyant à l'anglais : *antidumping, antidoping, antifading, après-shamp(o)ing, rétroplanning, géomarketing*. Tandis que le mot d'origine figure dans le vocabulaire de l'anglais, la nouvelle formation n'y existe pas (cf. *Online Etymology Dictionary* [en ligne]). Deuxièmement, nous trouvons deux mots étant 1) une marque déposée (*camping-gaz*), 2) un nom propre (*browning* : le nom de l'inventeur, « *pistolet automatique* », PR). Tandis que le *browning* existe également dans des dictionnaires anglais (« *one of a range of U.S.-made weapons* »), pour le *camping-gaz* (étant une « *petite bouteille de butane utilisée par les campeurs* », Larousse, [en ligne]), il n'y a évidemment aucune mention car il s'agit d'une création proprement française. Dernièrement, le *canyoning*, dérivé de



canyon, existe également en anglais (avec une variante de *canyoneering* aux États-Unis, *Wiktionary*, [en ligne]). Néanmoins, ces origines renvoient à l'espagnol du Mexique et c'est la raison pour laquelle nous ne trouvons aucune note évoquant l'anglais.

En revanche, nous avons repéré 6 vocables qui contiennent dans le PR la mention « faux anglicisme » : *coming out*, *zoning*, *scrapbooking*, *surbooking*, *mailing*, *camping-car*. Malheureusement, nous ne trouvons aucune définition de ce terme dans le PR, ce qui a déjà été signalé en 2007 par J. Humbley (2008, 6, [en ligne]).

Toutefois, pour pouvoir travailler avec ce terme, il va d'abord falloir le déterminer. *Le faux anglicisme* appelé également *pseudo-anglicisme* ou *franglicisme* est un mot qui existe dans une autre langue que l'anglais, formé au moins par un lemme/morphème étant d'origine anglaise, mais qui ne se révèle pas tel qu'il est en anglais, ou le sens que l'on lui attribue en français ne répond pas à celui en anglais. Sa forme équivalente en anglais peut être proche, mais pas analogue.

En comparant les six exemples cités par le PR comme faux anglicismes, nous pouvons en tirer deux conclusions : 1) les lexèmes mentionnés n'existent pas sous leur forme française en anglais, mais ils en sont dérivés : *scrapbooking* (*to scrapbook*), *coming out* (*to come out*), *mailing* (*to mail*) *camping-car* (« formé sur le français *camping* et l'anglais *car* « automobile », sur le modèle de l'anglais *sleeping-car*), *surbooking* (« de *sur-* et anglais (*over*)*booking*, de *over* « sur- » et *booking* « réservation » »); 2) leur sens est décalé dans la langue emprunteuse (*zoning* : « spécialisation du sens de l'anglais *zoning* « répartition en zones » »).¹¹

Néanmoins, la liste du PR n'est pas exhaustive, nous trouvons d'autres lexèmes qui pourraient être classés dans la catégorie de *faux anglicismes*, car leur forme en *-ing* n'existe pas en anglais (nous la mentionnons après le lexème français), mais ils sont dérivés des vocables anglais (indiqués entre guillemets), p. ex. : *brushing* (*to brush*) < *blow-dry*, *blow wave* ; *footing* (*to foot*) < *walk* ; *peeling* (*to peel*) < *exfoliation* ; *jogging* (*to jog*) < *jog* (*une course à petites foulées*) ; *planning*¹² (*to plan*) < *schedule*, *work plan* ; *pressing* < *drycleaner's* ; *zapping* (*to zap*) < *channelhopping*, *channel hop*, *channelsurfing*, *channel surf*.

Dans certains cas, le PR ajoute des notes explicatives s'agissant des mots détournés (sans mentionner le terme *faux anglicisme*), p.ex. : *pressing* (« formation française sur l'anglais *to press* « presser » ») ; *footing* (« mot anglais détourné de son sens « pied, position » »).

La catégorie des mots qui ont été abrégés en français est celle de *faux anglicismes*, désignés par Humbley (2008, 10, [en ligne]) comme de « vrais faux » anglicismes, et précisant que dans leur cas « un modèle existe bien, mais sous une forme différente ». Certains de ces lexèmes ont déjà été relevés par Picone (1996, 357)¹³ : *living* < *living-room*,

11 Ch. Loubier (2011, 25) souligne à ce propos que l'écart « sémantique entre la forme française et la forme anglaise est grand. »

12 Dans le PR deux lexèmes distincts se cachent sous l'item *planning*, *planning* tout court (« programme organisé d'opérations à réaliser dans un temps déterminé ou pour une tâche précise » ou « sa représentation graphique ») et *planning familial* (« planification des naissances choisie par le couple »)

13 En revanche, dans sa liste il y a des mots qui ne se produisent pas sous leur forme tronquée dans le PR, ils gardent leur écriture d'origine (*passing shot*, *rocking chair*).

dressing < *dressing-room*, *skating* < *skating rath*, *sleeping* < *sleeping car*, *smoking* < *smoking jacket*, *holding* < *holding company*, *looping* < *looping the loop*, *travel(l)ing* < *travelling shot*, *bowling* < *bowling alley*, *parking* < *parking lot*, *camping* < *camping site*, *dancing* < *dancing house*, *training* < *training suit* (?), *forcing* < *forcing (game)*. Les derniers exemples auraient plutôt fait partie de notre énumération précédente, car le mot *forcing* n'est pas un raccourci de *forcing game*, mais c'est une formation française (*force* (n. f. fr.) + *-ing*)¹⁴, *idem training* étant un *track suit* en anglais.

D'autres exemples ressortent de notre propre recherche : *caravanning* < *camping-caravanning* ; *lifting* < *lifting a facelift*, *face lifting*, *facial lifting* ; *jogging* < *jogging outfit*, *track-suit* (dans le sens d'un *survêtement de sport*) ; *warning* < *warning light* (lui-même étant une troncation de l'anglais britannique *hazard warning lights* = *feux de détresse*).

Or, certains lexèmes peuvent avoir d'autres origines que celles citées par Picone, par exemple *dancing* peut être également une ellipse de *dancing hall* (Spence, 1991, 210). En revanche, nous retrouvons les vocables employés dans d'autres composés que ceux cités par le PR : *dressing* < *dressing(-)down*, *dressing(-)club* ; *building* < *building disease*.

5. RECOMMANDATIONS OFFICIELLES PROPOSÉES PAR LE PR

Dans le PR, certains lexèmes sont accompagnés de recommandations officielles qui devraient remplacer les termes en *-ing* pour éviter l'anglicisation de la langue française. Nous en avons repéré 45, c'est-à-dire 37 % des vocables de notre corpus contiennent des équivalents officiels proposés par les auteurs du dictionnaire. Dans la plupart des cas, les données sont accompagnées par la note : « Recommandation officielle ». Mais dans trois cas, nous trouvons des remarques comme : « on dit aussi » (*agrippement*, *canyonisme*) ou « francisation » (*kidnappage*). Tous ces équivalents proposés par le PR et leurs mots d'origine en *-ing* sont résumés dans le tableau n° 4 (v. p. 16).

En examinant les équivalents proposés, nous pouvons en déduire plusieurs conclusions. Tout d'abord, nous apercevons la distinction des équivalents plus généraux, polysémiques qui peuvent être utilisés dans des contextes différents (*boucle*, *pression*, *audition*, *réunion*, *personnalisation*, etc.). Nous retrouvons également des traductions littérales, des calques (*salle de séjour*, *surréservation*). Ensuite, une catégorie très spécifique est celle des équivalents inventés pour une réalité concrète et imposés par les autorités nationales « qui s'occupent de la défense de la langue française » (Spence, 1991, 208) : *mercatique*, *publipostage*, *crédit-bail*, *remue-méninges*, etc. Dans ce contexte, il faut accentuer une forte productivité du suffixe *-age* dans les équivalents recommandés. Ses formations sont soit dérivées directement de la racine anglaise : *monitoring* > *monitorage* ; *doping* > *dopage* ; *listing* > *listage* ; *kidnapping* > *kidnappage*, soit il y a une liaison au français (par traduction du mot clé/par changement d'ortho-

14 Cet exemple s'oppose à l'affirmation des auteurs du *Bon usage* daté de 2003 (p. 200) que le suffixe « ne semble guère encore s'appliquer à des radicaux purement français ». Dans le corpus de Spence (1991, 189), nous retrouvons d'autres exemples formés à partir d'un radical « purement français » : *bronzing*, *flouting*, *frotting*, *ramping*.

OPEN
ACCESS

graphie) : *cracking* > *craquage* ; *factoring* > *affacturage* ; *merchandising* > *marchandisage* ; *teasing* > *aguichage* ; *antiskating* > *antiripage* ; *lifting* > *lissage* ; *mailing* > *publipostage*. Söll (1968, 574) et Spence (1991, 188) indiquent que ces champs lexicaux du genre *doping/dopage* sont « rudimentaires et peu cohérents » et « il y a souvent des écarts sémantiques importants ».

Mot en -ing	Recommandation officielle
antiskating	antiripage
brainstorming	remue-méninges
briefing	réunion préparatoire
camping-car	autocaravane
canyoning	canyonisme
casting	audition
coaching	mentorat
cracking	craquage
crossing-over	enjambement
débriefing	réunion-bilan
dispatching	régulation
doping	dopage
e-learning	formation en ligne
engineering	ingénierie
factoring	affacturage
fading	évanouissement
forcing	pression
géomarketing	géomercatique
grasping-reflex	agrippement
kidnapping	kidnappage
leasing	crédit-bail
lifting	lissage
listing	listage
living-room	salle de séjour
looping	boucle
mailing	publipostage
marketing	mercatique
meeting	réunion
merchandising	marchandisage
monitoring	monitorage
morphing	morphose
packaging	conditionnement
parking	parc de stationnement
rating	notation/coefficient de jauge
révolving/revolving	crédit permanent
sparring-partner	partenaire d'entraînement
starting-block	bloc/cale de départ
streaming	diffusion en flux
stripping	extraction au gaz (tech.)/éveinage (chir.)

Mot en -ing	Recommandation officielle
surbooking	surréservation
teasing	aguichage
timing	calendrier/minutage
tramping	transport maritime à la demande
tuning	personnalisation
upwelling	remontée des eaux froides, remontée d'eau

TABLEAU 4. Les mots en -ing et leurs équivalents recommandés par le dictionnaire le PR

Enfin, il y a deux équivalents proposés du même sens : 1) *calendrier/minutage* pour *timing* ; 2) *remontée des eaux froides, remontée d'eau* pour *upwelling* ou 3) *bloc/cale de départ* pour *starting-block*. Or, nous trouvons deux équivalents différents pour un seul mot, donc *rating* peut être remplacé par *notation* (« indice qui classe les entreprises en fonction de leur solvabilité », PR), mais également par *coefficient de jauge* (« indice répartissant les voiliers en plusieurs classes, d'après leurs caractéristiques techniques », PR). Ainsi, *stripping* est lié à deux domaines distincts : a) technique avec l'équivalent *extraction au gaz*, et b) chirurgical avec *éveinage*.

6. CONCLUSION

Les mots se terminant par -ing ne présentent pas un phénomène récent. L'apparition de ces lexèmes remonte aux siècles précédents. Néanmoins, ils ont connu un afflux assez important au XX^e siècle, surtout dans sa deuxième moitié car 44 % des lexèmes de notre corpus proviennent de cette partie de la datation.

Suite à notre analyse du PR, qui représentait l'objectif principal de cet article, nous avons pu découvrir et décrire d'autres traits de ces lexèmes spécifiques. Premièrement, dans la plupart des cas, sauf deux exceptions repérées (celles de *pudding/pouding* et de *shampo(o)ing/après-shamp(o)oing*), la prononciation du suffixe -ing approche de celle de l'anglais, alors il y a une nasale vélaire [ŋ]. Deuxièmement, certains vocables permettent une écriture avec deux orthographes différentes (l'une qui est d'origine anglaise et l'autre avec une adaptation française). D'habitude, c'est celle de l'anglais qui est prédominante. Troisièmement, nous avons abordé la question des faux anglicismes et des recommandations officielles. Même si le *Petit Robert* ne met la remarque « faux anglicisme » que dans six cas, nous avons repéré d'autres exemples qui pourraient être compris dans cette désignation. Pour ce qui est des équivalents proposés par le dictionnaire, leur nature varie, les uns représentent des créations complètement nouvelles, d'autres portent sur l'homonymie et certains sont dérivés de la racine anglaise pour se retrouver en concurrence. Un exemple souligné par H. Walter (2002) et relevé aussi dans notre corpus est celui du *doping/dopage* : « alors qu'il y a quelques années, seul *doping* était employé pour désigner la prise de drogues énergisantes, c'est *dopage* qui semble aujourd'hui devoir définitivement s'imposer. »

Enfin, les mots en -ing représentent des cas spécifiques du vocabulaire français qui méritent et surtout mériteront d'être suivis car, selon Walter (2002), ils



« amorcent un léger recul », même si notre recherche du dictionnaire le *Petit Robert* dévoile le contraire. Il sera donc très intéressant de pouvoir observer leur parcours dans le XXI^e siècle.

BIBLIOGRAPHIE

- Bogaards, P. (2008) *On ne parle pas français : La langue française face à l'anglais*. Éditions De Boeck Duculot.
- Cypionka, M. (1994) *Französische „Pseudoanglizismen“: Lehnformationen zwischen Entlehnung, Wortbildung, Form- und Bedeutungswandel* (Édition de poche). Tübingen.
- Deroy, L. (1956) *L'emprunt linguistique*. Paris : Les Belles Lettres.
- Dubois, J. (1962) *Étude sur la dérivation suffixale en français moderne et contemporain*. Librairie Larousse.
- Guilbert, L. (1959) Anglomanie et vocabulaire technique. *Le Français moderne*, 27, 272-295.
- Frey, R. (1943) *Das englische Lehngut im modernsten Französisch*. Zurich.
- Goose, A. and M. Grevisse (1993) *Le Bon usage*. Paris : Duculot.
- Hagège, Cl. (1987) *Le français et les siècles*. Éditions Odile Jacob.
- Höfler, M. (1982) *Dictionnaire des anglicismes*, Paris : Larousse.
- Horová, H. (2013) Sensibiliser les étudiants/ futurs enseignants de FLE à la dimension interculturelle de l'enseignement par les études de la lexicologie française. In : Marie Fenclová et al. (eds) *L'interculturel dans la formation des enseignants : l'axe franco-tchèque*. Plzeň : Západočeská univerzita v Plzni.
- Humbley, J. (2008) Emprunts, vrais et faux, dans le *Petit Robert 2007*. Jean Pruvost. La journée des dictionnaires, Mars 2007, Cergy-Pontoise, France. Editions des Silves, Actes de colloque. Disponible sur : [https://hal.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/275603/ filename/humbley_empruntsPR08.pdf](https://hal.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/275603/filename/humbley_empruntsPR08.pdf), consulté le 12/02/2016.
- La société d'archéologie (1869-1872). *Bulletin de la Société d'archéologie. Sciences, lettres et arts du département Seine et Marne*, vol. 6. Meaux.
- Lazar, J. (2012) Quelques observations sur les néographies phonétisantes en français tchaté. *Linguistica Pragensia*, 1, vol. XXII, 18-28.
- Lazar, J. (2014) La néographie phonétisante dans les salons de clavardage en français et en tchèque. Actes du colloque « IMPEC — Interaction Multimodales par ECran », Lyon : Université Lumière Lyon 2, 145-151.
- Lewis, J. C. (2003) *The -ing suffix in French*. Thesis for the degree of Master of Arts. University of North Dakota.
- Loubier, Ch. (2011) *De l'usage de l'emprunt linguistique*. Montréal : Office québécoise de la langue française.
- Mackenzie, F. (1939) *Les relations de l'Angleterre et de la France d'après le vocabulaire*. Paris : Droz.
- Nymansson, K. (1996) Analyse grammaticale des formes en -ing. *Cahiers de lexicologie*, 68, 63-67.
- Picone, M. D. (1996) *Anglicisms, Neologisms and Dynamic French*. Amsterdam: John Benjamins Publishing Co.
- Robertson, T. (1857) *Nouveau cours pratique, analytique, théorique et synthétique de Langue Anglaise*. Paris : A. Derache, Librairie pour les langues étrangères.
- Söll, L. (1968) Shampooing und die Integration des Suffixes -ing. *Verba et Vocabula*. Festschrift Gamillscheg. München, 565-578.
- Spence, N. (1989) Qu'est-ce qu'un anglicisme? *Revue de Linguistique Romane*, 53, 323-334.
- Spence, N. (1991) Le français en -ING. *Le Français moderne*, 2, Paris, Conseil international de la langue française, 188-213.
- Tournier, J. (1998) *Les Mots anglais du français*, coll. Le Français retrouvé. Paris : Belin.
- Walter, H. (1983) La nasale vélaire /W/, un phénomène du français ? *Langue française*, 60, 14-29. Disponible sur : <http://www.persee.fr/>

doc/lfr_0023-8368_1983_num_60_1_5172, consulté le 15/04/2016.
 Walter, H. (2002) La dynamique phonologique peut-elle dépendre de la dynamique lexicale ? *La linguistique*, 38, 133–138.
 Disponible sur : <http://www.cairn.info/revue-la-linguistique-2002-2-page-133.htm>, consulté le 30/05/2016.

Walter, W. (2000) Le français, langue d'accueil : chronologie, typologie et dynamique. In : Wright, Sue (ed.) *Le français — langue d'accueil ?* Multilingual Matters.

Walter, W. (1982) *Enquête phonologique et variétés régionales du français (Préface d'André Martinet)*. Paris : PUF, « Le linguiste ».



DICTIONNAIRES ET CORPUS:

Rey, A. et al. (2016) *Le Petit Robert*. Paris: Le Robert.

Larousse.fr [en ligne]. Disponible sur: <http://www.larousse.fr>.

Trésor de la langue française [en ligne]. Disponible sur: <http://www.atilf.atilf.fr>.

Wiktionnaire [en ligne]. Disponible sur: <http://www.fr.wiktionary.org>.

Online Etymology Dictionary [en ligne].

Disponible sur: <http://www.etymonline.com>.

Oxford English Dictionary [en ligne]. Disponible sur: <http://www.oed.com>.

Mots nouveaux des dictionnaires [en ligne].

Disponible sur: <http://www.orthogrenoble.net/mots-nouveaux-dictionnaires/>.

ARCHIVES DE PRESSE:

Libération [en ligne]. Disponible sur: <http://www.liberation.fr>.

20minutes [en ligne]. Disponible sur: <http://www.20minutes.fr>.

Radka Mudrochová

Faculté des Lettres, Université de Bohême de l'Ouest

Riegrova 11, 30614 Plzeň

rfridrichova@seznam.cz